

EXPÉRIENCES DE TERRAIN DANS 13 COMMUNES

RAPPORT DE CAPITALISATION

RETOUR D'EXPÉRIENCES
DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE
DU PROGRAMME PEC

ÉLABORÉ PAR:
SOUMAYA EL KAMEL



Un remerciement spécial à Madame Henda Gafsi pour son encadrement.

Les idées développées pour la mise en place des projets pilotes, ainsi que la méthodologie de travail relatif à la démarche participative, ont été proposées, par Soumaya Elkamel « experte en gouvernance locale et participation citoyenne ».

Ce travail a été élaboré dans le cadre de la capitalisation du programme PEC.

Un grand merci à Web Essor et Atelier Glibett.

RÉSUMÉ

Ce rapport de capitalisation englobe les retours d'expériences de la démarche participative, appliquée dans le cadre du Programme d'Empowerment des Communes-PEC, mis en œuvre par CILG-VNG International et la FNCT, et bénéficiant du soutien de l'Union Européenne. Le PEC s'intéresse au renforcement des capacités des communes tunisiennes en apportant un soutien à 13 projets, notamment 11 expériences pilotes de participation citoyenne aux affaires locales et 2 accompagnements de Plan Annuel d'Investissement.

A travers ce guide, nous essayons de transformer les savoir-faire techniques développés et l'expérience acquise en un apprentissage partageable et des connaissances en matière d'application de l'approche participative et conduite de projet.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS

RÉSUMÉ

01 LE CADRE

RAPPORT DE CAPITALISATION MODE D'EMPLOI	1
LE CONTEXTE	2
LES OBJECTIFS	3
DÉMARCHE PARTICIPATIVE LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL	4

02 LA CAPITALISATION DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE DU PROGRAMME PEC

COMMENT INSTAURER UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DES ESPACES PUBLICS ?	1
LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR L'APPROPRIATION CITOYENNE D'UN ESPACE PUBLIC	1.1
AMÉNAGEMENT DU JARDIN DE LA RÉPUBLIQUE À REGUEB	1.2
AMÉNAGEMENT DE JNINET EDDAYER À SFAX	1.3
PROJET ECO BARGOU	1.4
LES RÉSULTATS ACQUIS	1.5

COMMENT APPLIQUER LE MARKETING TERRITORIAL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES ?	2	SENSIBILISER LA COMMUNE D'EL MOUROUJ AU SIG	5.3
L'APPROCHE PARTICIPATIVE POUR UNE GESTION PLUS INCLUSIVE ET DURABLE DES MONUMENTS HISTORIQUES	2.1	LES RÉSULTATS DES DEUX ACTIONS DE SENSIBILISATION	5.4
LA VALORISATION DE L'ÉGLISE À MÉTLAOUI	2.2	COMMENT INSTAURER UNE APPROCHE JEUNESSE ET GENRE DANS L'ÉLABORATION D'UN PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI) ?	6
LA RESTAURATION DE LA BASILIQUE DE TABARKA	2.3	POUR UN PAI SENSIBLES AUX JEUNES ET AU GENRE	6.1
LA TRANSFORMATION DU HAMMAM EL-BEY À MOHAMEDIA	2.4	APPLIQUER LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR L'ÉLABORATION D'UN PAI SENSIBLE AUX JEUNES ET AU GENRE À BIZERTE	6.2
LES RÉSULTATS	2.5	APPLIQUER LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE POUR L'ÉLABORATION D'UN PAI SENSIBLE AUX JEUNES ET AU GENRE À CHIHIA (SFAX)	6.3
COMMENT LUTTER CONTRE LE FAIBLE CIVISME FISCAL DANS LES COMMUNES TUNISIENNES ?	3	LES RÉSULTATS	6.4
L'APPROCHE PARTICIPATIVE FAVORISE L'AUGMENTATION DES RECETTES FISCALES	3.1		
L'ÉDUCATION CITOYENNE AU CIVISME FISCAL À SIDI HASSINE	3.2		
LES RÉSULTATS DE L'ACTION À SIDI HASSINE	3.3		
COMMENT L'INITIATIVE CITOYENNE PEUT MENER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ?	4		
LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE COMME OUTIL ANCRÉ DANS LA RÉALITÉ TUNISIENNE	4.1	LES BONNES PRATIQUES PAR PROJET	1
L'INITIATIVE CITOYENNE RÉALISÉE À TOZEUR	4.2	RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	2
L'INITIATIVE CITOYENNE RÉALISÉE À HOUMET HOUK (DJERBA)	4.3		
LES RÉSULTATS DES ACTIONS À TOZEUR ET À HOUMET SOUK	4.4		
COMMENT FAIRE ÉMERGE LA COMMUNE AVEC DES OUTILS COMME LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE SIG ?	5		
L'APPROCHE PARTICIPATIVE POUR L'INNOVATION TERRITORIALE	5.1		
SENSIBILISER LA COMMUNE DE DAR CHAÂBANE EL FEHRI AU SIG	5.2		

03 RECOMMANDATIONS & BONNES PRATIQUES

04 CONCLUSION

01

LE CADRE

1. RAPPORT DE CAPITALISATION LE MODE D'EMPLOI

Ce guide est divisé en trois grandes parties: le cadre, la capitalisation de la démarche participative du programme PEC et les recommandations et bonnes pratiques. La première partie propose un aperçu sur le contexte des projets appuyés par le programme PEC, les objectifs de l'application de la démarche participative et leur capitalisation ainsi que la méthodologie de travail suivie pour valoriser l'approche collaborative au sein des 13 communes bénéficiaires.

La deuxième partie se concentre sur la capitalisation des expériences pour renforcer les capacités de toute commune lisant ce guide et souhaitant se lancer dans une démarche favorisant l'action citoyenne, la démocratie participative et la gouvernance locale. Nous allons exposer les projets menés dans les différentes communes et les résultats obtenus suite à l'application d'une approche participative pour conduite des actions citoyennes.

La troisième partie se focalise sur les recommandations et les bonnes pratiques pour conduire le changement, progresser au niveau communal et améliorer le sentiment d'appartenance et d'appropriation des citoyens vis-à-vis de leur commune.

2. LE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, on peut observer un certain changement dans la perception de l'exercice de la citoyenneté, qui ne se manifeste plus d'une façon passive, mais d'une manière active. La démocratie participative et le code des collectivités locales ont ancré le rôle de la société civile et ont donné aux citoyens le droit de participer aux affaires publiques.

L'approche participative est donc née d'une volonté d'intégrer la dimension citoyenne à la prise de décision et du constat de l'impact d'une décentralisation en termes de développement territorial. Elle vient en appui aux actions menées en faveur d'une association étroite des populations dans

la conception et la gestion des activités de développement de leur commune.

L'intérêt d'adopter l'approche participative est de privilégier l'association active porte-parole des populations et de prendre en compte les idées des citoyens et des citoyennes pour l'exploitation et la gestion des ressources de leur milieu. Il ne s'agit pas d'une fin en soi mais d'un ensemble méthodologique dont l'enjeu vise à assurer les conditions nécessaires à l'optimisation et à la sauvegarde des ressources, et à contribuer au développement socio-économique inclusif de la commune.

Modifier la perception du rôle de chacune des interventions et proposer un partage de responsabilités constituent le défi majeur de l'approche participative et la principale problématique. En d'autres termes, une approche participative doit favoriser une gouvernance transparente et l'implication des populations dans la prise de décision, à travers une compréhension du rôle de chacun, le diagnostic des besoins, l'analyse des contraintes et des priorités, la conception des actions à entreprendre, la réalisation et l'évaluation de l'ensemble d'un quelconque projet, le tout de façon collaborative et en privilégiant le dialogue.

Dans une optique active d'engagement politique associatif et de codécision, le Programme d'Empowerment des Communes-PEC a été mis en œuvre par CILG-VNG International et la FNCT et bénéficie du soutien de l'Union Européenne. Le PEC s'intéresse à l'empowerment des communes en Tunisie par le biais du renforcement du rôle de la FNCT en matière de plaidoyer et de contribution au processus de décentralisation, d'assistance technique aux communes, de mutualisation des connaissances et de génération des outils et démarches innovantes en gouvernance locale.

Le programme apporte un soutien aux communes à travers l'appui de 11 expériences pilotes de participation citoyenne aux affaires locales et 2 accompagnements de Plan Annuel d'Investissement (PAI). Les actions sont fondées sur une collaboration entre les associations locales et les communes afin d'apporter une valeur ajoutée visible et qui répond aux attentes des citoyens.

3. LES OBJECTIFS

L'approche participative est un processus dynamique qui évolue dans le temps et qui dépend des spécificités et des conditions locales. Elle s'appuie surtout sur l'interaction des parties prenantes en matière de gestion territoriale ainsi que la connaissance de leur milieu. En partant de ce constat, les principaux résultats escomptés sont :

Le renforcement des capacités de la commune et des acteurs locaux en matière de gestion participative ;

- Le renforcement du lien entre le tissu associatif, les citoyens et la commune ;
- La vulgarisation de l'action municipale ;
- Le développement d'actions citoyennes grâce à l'application d'approche collaborative
- Le renforcement de l'engagement de la société civile et des responsables communaux
- La mobilisation des citoyens à travers leurs associations locales pour une participation citoyenne engagée ;
- La capitalisation de l'expérience, sa valorisation et sa propagation à grande échelle afin que d'autres communes appliquent l'approche collaborative et le développement d'actions citoyennes.

Parce que « capitaliser, c'est transformer le savoir en connaissance partageable », ce rapport est un guide méthodologique et un retour d'expériences qui s'adresse à toute personne souhaitant se familiariser avec l'approche participative. Le guide est destiné aux communes, à la société civile et aux différentes parties prenantes qui envisagent de mener un projet citoyen ou un programme.

Les objectifs de ce guide sont :

- Favoriser le partage des bonnes pratiques et des leçons apprises en matière de gouvernance locale et transmission du savoir-faire.
- Présenter les applications de l'approche participative dans le cadre du programme PEC.
- Appuyer les communes et la société civile pour une gouvernance participative et collaborative.
- Faciliter la construction d'une vision du futur en matière de développement local en Tunisie.

Afin d'élaborer ce guide, nous nous sommes appuyés sur la documentation des actions mises en œuvre et une analyse des principales pratiques significatives identifiées dans le cadre du programme PEC.

4. DÉMARCHE PARTICIPATIVE : LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour mettre en valeur l'approche participative, chacun des 13 projets pilotes s'est basé sur l'instauration d'un dialogue entre les différentes parties prenantes afin de favoriser l'action publique et la mobilisation des acteurs locaux ainsi que l'implication de la commune et de la société civile. Par ailleurs, un processus de préparation du pilotage du projet a été suivi avant le démarrage de la mise en œuvre des projets. En effet, les 13 projets ont débuté par la création d'un comité de pilotage composé de membres du conseil municipal, de représentants de la société civile et de membres de la FNCT, après une identification de personnes « ressources ». Ces personnes peuvent être membres actifs de la société civile ou occupant une certaine place au sein de la commune. Les membres du conseil municipal ont également choisi parmi eux des représentant.e.s pour faire partie du comité, pour faciliter les échanges et pour avoir un vis-à-vis entre les parties prenantes. Ensuite, un plan d'action a été établi englobant les activités envisagées, le déroulement du projet, les éventuels responsables...

Une fiche de projet a été envoyée à chaque commune pour définir le projet, ses détails, la répartition budgétaire... Qui Fait Quoi ? La validation par le comité de pilotage a été faite de manière participative, y compris les éventuelles modifications. Chacune des communes a ensuite signé un engagement concernant la réalisation des activités proposées. Des ateliers de recommandation et de concertation ont été organisés, suivis de réunions de mise en place des activités. Durant tout ce processus, toutes les parties prenantes concernées ont été consultées et fortement impliquées dans la démarche, mettant en avant l'approche participative.

02

LA CAPITALISATION DE LA
DÉMARCHE PARTICIPATIVE
DU PROGRAMME PEC

1. COMMENT INSTAURER UNE CULTURE COMMUNE AUTOUR DES ESPACES PUBLICS ?

MOTS-CLÉS : APPROPRIATION CITOYENNE, ESPACE PUBLIC.

1.1. La démarche participative pour l'appropriation citoyenne d'un espace public

Les espaces publics occupent une place dans les communes de par leur capacité à augmenter le contact entre les citoyens et leur rôle à améliorer la qualité de vie au sein de la commune. En effet, un espace public offre un cadre de mise en relation des citoyens, notamment en permettant l'organisation des activités culturelles ou l'aménagement d'une aire de jeux pour les enfants, par exemple. Concevoir un espace public, l'aménager ou le valoriser est un enjeu majeur qui peut être traité grâce à une approche participative. Inclure les différentes parties prenantes accroît le sentiment d'appropriation d'un espace public, d'où l'intérêt de mettre en valeur une approche participative. A partir de ce constat, 3 projets d'aménagement d'un espace public ont vu le jour dans les communes de **Regueb**, de **Bargou** et de **Sakiet Eddayer**.

Les 3 communes disposent d'un espace public, une sorte de jardin en rupture avec le tissu urbain, délaissé et sans fonction officielle. Ces espaces étaient pratiquement abandonnés à cause d'un manque d'entretien, et certains sont même devenus une source de délinquance et de comportement déviant. Pourtant, un espace public devrait être un endroit privilégié pour une meilleure sociabilité. Il devrait permettre d'augmenter le contact entre les habitants de la même commune, d'organiser des activités culturelles ou d'aménager une aire de jeux pour les enfants, par exemple.

Dans ce sens, les 3 communes de Regueb, Bargou et Sakiet Eddayer ont décidé, en coordination avec la société civile, de transformer un espace abandonné et peu entretenu en un lieu actif et exploitable. Les projets ont porté sur le réaménagement d'un jardin public en commençant par la création d'une maquette, fruit d'un travail collaboratif

entre la commune et la société civile, qui ont imaginé ensemble un nouvel espace.

Ensuite, un appel a été lancé pour trouver un prestataire afin de réaliser les travaux. Une enquête a été également réalisée auprès des citoyens pour identifier leurs besoins en termes d'activités et leurs attentes quant à la conception du nouvel espace.

Enfin, des sessions de formation ont eu lieu afin de planifier un calendrier des activités à réaliser pour une exploitation optimisée du jardin.

Dans cette optique, l'approche participative permet de prendre en charge progressivement la réalisation du projet et de concerter les actions de développement au niveau du terroir. C'est pourquoi, ces sessions de formation autour des bases de l'approche participative ainsi que les outils de participation et de résolution de problème ont été organisés, afin d'aider les parties prenantes à concrétiser ce projet, et tout éventuel projet futur.

D'autre part, le calendrier des activités a fait l'objet d'une forte collaboration entre les différentes parties prenantes dans ce projet. En effet, sa mise en place a été faite de manière participative, depuis sa conception, planification et jusqu'à sa réalisation. Afin de garantir l'achèvement du calendrier, une charte participative a été créée. Ce document à signer par la commune et les représentants de la société civile clarifie le rôle de chaque partie impliquée et détermine son champ d'intervention.

1.2. Aménagement du Jardin de la République à Regueb

La ville de Regueb est une commune du centre de la Tunisie dépendant du gouvernorat de Sidi Bouzid. Le projet de valorisation de l'approche participative au sein de la commune de Regueb a eu lieu entre septembre et octobre 2020.

Dans le cadre de ce projet, l'aménagement d'un espace public a concerné un jardin dénommé « Le Jardin de la République ». D'une part, des réunions participatives ont

permis de choisir l'espace à aménager et d'avoir la maquette qui décrit son nouvel agencement. D'autre part, une enquête a été effectuée par les représentants de la société civile afin de déterminer les attentes de la population quant à l'aspect de l'espace public et les diverses activités qui peuvent y avoir lieu.



Ensuite, et afin de renforcer le lien entre le tissu associatif, les citoyens de la commune et ses dirigeants, des ateliers participatifs ont été organisés pour planifier le calendrier relatif aux activités à réaliser dans cet espace fraîchement aménagé. L'objectif était d'accompagner les associations ainsi que la commune afin de mettre en place tout un planning détaillé pour une exploitation optimisée du jardin et pour en faire bénéficier toute la population locale.

Les ateliers participatifs ont été l'occasion pour renforcer les capacités des responsables communaux. Le but était également de vulgariser l'action municipale, d'augmenter l'implication des parties prenantes et d'assurer une appropriation citoyenne de l'espace. Les participants étaient des représentants de la société civile, des cadres de la commune, des membres du conseil municipal et des représentants de la maison des jeunes.

Les premières sessions furent axées sur le côté apprentissage et acquisition de connaissances et des notions fondamentales sur l'approche participative, ainsi que les outils de participation et de planification des projets locaux. Ensuite, des formations ont principalement porté sur la mise en place d'un calendrier d'activités culturelles et d'animation. Pour créer ce planning, un processus participatif a été suivi pour

impliquer toutes les parties prenantes. Les participant.e.s proposaient une multitude d'activités, ensuite, un débat était ouvert pour discuter de chaque proposition.

Finalement, et après discussion, les activités choisies ont été validées et ajoutées au calendrier. L'objectif était d'avoir 50 activités réparties sur toute l'année 2021. Les participant.e.s se sont mis d'accord pour diviser le programme d'activités en 2 semestres, soit 25 activités pour les 6 premiers mois, et 25 pour les 6 restants.



Les dernières sessions de formation furent centrées sur l'élaboration de la charte participative. En effet, dans une optique de garantie de la concrétisation des activités fixées, une charte participative signée par la commune et la société civile doit être créée. La charte précise le rôle de la commune et de la société civile, et ce, dans le but de mettre en œuvre adéquatement ce projet et assurer son bon déroulement. Les sessions ont permis de définir les grandes lignes de la charte, puis les prochaines étapes du projet, en impliquant bien évidemment, les parties prenantes.

1.3. Aménagement de Jninet Eddayer à Sfax

La commune de Sakiet Eddayer est une ville-banlieue située du Grand Sfax, au nord du gouvernorat de Sfax, au centre de la Tunisie. Le projet de valorisation de l'approche participative s'est basé sur la mise en place d'un processus de renforcement des capacités des acteurs communaux et l'implantation de l'approche participative à travers l'aménagement de l'espace public intitulé « Jninet Eddayer », et la réalisation de plusieurs ateliers de participation pour créer un programme d'animation culturelle.



Le projet a visé un appui des compétences des responsables communaux et de la société civile active en matière de gouvernance locale, de communication, de travail collaboratif et de gestion de projets culturels. Des ateliers pour la formulation participative d'un programme de gestion et d'activités de l'espace public aménagé, à savoir « Jninet Eddayer », ainsi qu'une charte signée par la commune et la société civile locale, ont eu lieu.

Les membres du conseil municipal et les représentants des associations locales de Sakiet Eddayer ont pu bénéficier des formations organisées dans un objectif de consolidation de leurs capacités et implication dans la prise de décision.

Une première réunion de coordination avec les responsables de la commune de Sakiet Eddayer a été organisée pour une prise de contact et une fixation du planning des ateliers participatifs. Une visite sur terrain de l'espace à aménager a également eu lieu. Suite à cette réunion, les membres du conseil

municipal ont décidé que l'organisation des ateliers participatifs devrait démarrer après la réception de l'avant-projet sommaire (APS). Ce n'est qu'après sa réception qu'un atelier a eu lieu afin de présenter la maquette 3D de l'espace public de Sakiet Eddayer et la présentation de l'approche participative pour la formulation du programme d'animation culturelle.

Suite à cet atelier, et après plusieurs échanges avec les responsables communaux, le calendrier des ateliers participatifs a été validé par les membres du conseil municipal. Les ateliers ont porté sur la formulation du programme d'animation et de gestion de l'espace public. Même l'attribution du nom « Jninet Eddayer » a été validée suite à un brainstorming, des discussions et des votes et avec la participation des responsables communaux et des représentants de la société civile. Du côté du planning élaboré sur les activités culturelles, les participants ont fixé les intitulés des activités, les responsables de chaque activité, les partenaires, la durée et la fréquence...



Des ateliers d'élaboration participatifs de la charte entre la commune et la société civile de Sakiet Eddayer ont également eu lieu. En effet, afin d'optimiser la gestion de cet espace fraîchement aménagé, une charte doit être formulée. La charte définit le rôle de chaque partie prenante. Le fait que la charte ait été formulée de manière participative entre les représentants communaux et de la société civile augmente le degré d'implication et d'engagement des parties prenantes. Durant ces ateliers, les participants ont pu débattre autour des différentes clauses de la charte, qui évoquent les objectifs généraux et spécifiques du programme d'animation culturelle, le rôle de la commune et le rôle de la société civile.

A la fin, les participant.e.s ont pu finaliser, adopter et signer la charte. Ils ont également proposé d'organiser un atelier sur les mécanismes de réalisation et de suivi du programme d'animation culturelle de l'espace public « JNINET EDDAYER ». Ce dernier atelier fut l'occasion de fixer des outils pour suivre l'exécution du programme d'animation culturelle et d'élaborer un modèle de convention entre la commune et chacune des associations participantes pour une meilleure organisation des activités figurantes dans le calendrier annuel des activités culturelles.

1.4. Projet Eco Bargou

La commune de Bargou se trouve au Nord-Ouest de la Tunisie, à une vingtaine de kilomètres de la ville de Siliana, à l'Est du gouvernorat de Siliana, auquel elle est rattachée. Le projet de stratégie de la bonne gouvernance locale et participative à Bargou est intitulé « Eco Bargou ». Il s'est basé sur la sensibilisation des citoyen.ne.s quant à l'importance de participer à la prise de décision et à l'initiative citoyenne, à l'instar des autres communes. Cette sensibilisation s'est répartie sur deux grands axes : la mobilisation autour de l'aménagement d'un espace public et l'implication des élèves pour devenir des ambassadeurs de la citoyenneté au sein de la commune de Bargou. Ces ambassadeurs sont responsables de la réalisation des campagnes de sensibilisation avec l'appui de l'équipe de projet et des membres du conseil municipal.



En effet, bien que les trois projets à Regueb, Sakiet Eddayer et Bargou tournent autour d'une méthodologie commune de valorisation de l'approche participative, chaque commune a procédé d'une manière différente pour atteindre

les objectifs préalablement fixés. Pour le cas de la commune de Bargou, l'encouragement des élèves pour qu'ils deviennent des futurs acteurs de la gouvernance locale constitue un atout considérable.

Les résultats obtenus ont été un aménagement du jardin, qui est devenu un espace culturel et éducatif, et une favorisation de l'engagement des élèves dans la commune de Bargou ainsi que la prise de conscience de l'impact de la citoyenneté et de la bonne gouvernance. La participation des élèves fut le résultat d'une sensibilisation concernant ces notions primordiales pour le développement local de leur commune. Les bénéficiaires directs étaient les élèves des cinq collèges et lycées de la délégation de Bargou. Outre les citoyens, les associations actives furent les bénéficiaires indirects de ce projet stratégique.



Pour revenir au processus de sensibilisation des ambassadeurs, la sélection des élèves a été faite par leurs professeurs, suite à un débat sur un film projeté. En effet, au début du projet, deux accords de partenariat ont été signés : le premier avec le commissariat régional d'éducation à Siliana et le deuxième avec le commissariat régional de la femme, de la famille et de l'enfance à Siliana.

Suite à cette étape, des rencontres avec les directeurs des établissements scolaires à Bargou ont été faites, et dont le but était de présenter le projet « ECO-Bargou », ses objectifs et ses résultats, et d'organiser des ateliers avec les différents clubs culturels actifs dans divers instituts et écoles à Bargou.

L'objectif est d'impliquer les personnes actives et les faire bénéficier du projet. Ensuite, une projection de film a été entreprise dans

les établissements scolaires à Bargou afin de sensibiliser les élèves sur les 4 thèmes suivants :

- La bonne gouvernance
- Protection des espaces écologiques
- Protection des propriétés publiques
- Citoyenneté

Le film est une sorte de documentaire qui a duré 10 minutes. L'objectif était de susciter l'intérêt des élèves et d'ouvrir un débat centré sur la citoyenneté et la bonne gouvernance. Après ce débat, les professeurs ont sélectionné les 22 meilleurs interlocuteurs qui ont su intervenir pour exprimer leurs opinions, et ce, pour participer aux formations organisées. Ces formations ont permis de renforcer les capacités des élèves en matière d'approche participative, pour qu'ils deviennent les ambassadeurs de la bonne gouvernance locale.

Le calendrier de la projection du film s'est déroulé comme suit :

- Le 5 novembre 2019 à l'école 2 mars ;
- Le 6 novembre 2019 au collège Bargou ;
- Le 7 novembre 2019 à l'école cité Ezzouhour ;
- Le 15 novembre 2019 au lycée de la route de Tunis.

La projection du film s'est déroulée suivant un calendrier bien spécifique, suivie par le lancement des sessions de formation. En effet, après avoir terminé la projection du film dans les différentes structures éducatives de la commune de Bargou, 22 élèves ont été choisi(e)s pour poursuivre les sessions de formation dans des thèmes relatifs à l'approche participative, comme suit :

- Une formation en approche participative ;
- Une formation en gouvernance locale ;
- Une formation en espace public ;
- Une formation en écologie ;
- Une formation en citoyenneté.

Après avoir terminé les sessions de formation, une journée d'information et de sensibilisation a été ouverte par les ambassadeurs pour sensibiliser les citoyens de la commune de Bargou par rapport au concept de bonne gouvernance et les mécanismes de préservation de l'environnement de la ville et des équipements publics. L'activité s'est déroulée sous la supervision de l'équipe de

travail responsable du projet.

L'événement de clôture du projet s'est caractérisé par une journée ouverte entre les élèves, les cadres de la commune, les membres du conseil municipal et des acteurs du commissariat régional de l'éducation de Siliana. Il s'agissait d'une soirée animée dans le jardin aménagé pour que les jeunes et les élèves puissent être en contact direct avec les représentants de l'Etat et être plus familiarisés avec les notions de bonne gouvernance et initiative citoyenne. Une compétition a également eu lieu pour que les élèves talentueux puissent déployer leurs talents et acquérir encore plus de connaissances en matière d'approche participative.

1.5. Les résultats acquis

En guise de principaux résultats relatifs à la valorisation de la démarche participative du programme PEC via l'espace public, les communes ont pu bénéficier de :

- Un renforcement du tissu associatif et des relations entre la commune et la société civile ;
- Un renforcement de capacités des responsables communaux et de la société civile en matière de citoyenneté, de gouvernance locale et d'approche participative ;
- Une sensibilisation des parties prenantes quant à l'importance et l'impact de l'approche participative en termes de développement local ;
- Un engagement de la population dans la participation citoyenne et la bonne gestion des espaces publics ;
- Un aménagement des espaces concernés et relatifs à chacune des communes bénéficiant du programme ;
- Une mise en place d'un calendrier d'animation culturelle bien déterminé ;
- Une signature de charte participative comportant le rôle et les engagements de la commune et des associations représentants la société civile.

A noter que ces initiatives étaient également l'occasion d'améliorer l'implication des jeunes, mais également des femmes, dans une optique de renforcement des capacités orientées genre.

Résultats de l'action dans la commune du Regueb

En termes de résultats relatifs à chaque commune, dans la délégation de Regueb, le projet a permis d'aménager le jardin de la République et de préparer un calendrier des activités pour l'année 2021. Toutes les sessions de formation se sont déroulées de manière participative en impliquant les différentes parties. D'ailleurs, les formations ont pris place dans les locaux de la commune, des associations et la maison des jeunes, afin de favoriser l'approche participative et l'établissement d'un dialogue permanent, fondé sur le respect mutuel et le principe du partenariat.

Que ce soit au niveau de la mise en œuvre du calendrier des animations ou la création de la charte participative entre les parties prenantes, les participants ont pu exprimer leurs opinions, partager leurs idées et donner leurs avis. L'ensemble des intervenant.e.s a eu l'occasion de programmer des activités suivant une démarche basée sur l'écoute et la communication.

Les outils utilisés durant les formations étaient diversifiés afin de faire participer beaucoup d'intervenants et créer une intelligence collective, comme les outils de résolution de problèmes (tels que l'arbre à problèmes, le diagramme d'Ichikawa, l'enquête) ainsi que d'autres outils participatifs (tels que le world café, le stakeholders management, le brainstorming, le focus group...).

Résultats de l'action à la commune de SakietEddayer

Au niveau de la commune de SakietEddayer, un manque de réactivité, d'implication et de participation de la société civile s'est fait remarquer au départ du processus. Néanmoins, ce défaut d'engagement s'est atténué et les objectifs ont pu être atteints, notamment au niveau de la mise en œuvre de l'approche participative. En effet, la communication entre la commune et ses citoyens s'est améliorée grâce à une meilleure interactivité de la page Facebook, et donc une visibilité accrue sur le travail effectué par la commune. Le rôle des associations locales

s'est renforcé dans le cadre de ce projet, surtout qu'avant son démarrage, les citoyens et la société civile n'étaient pas très impliqués dans les affaires locales et manquaient d'informations sur le projet d'aménagement et d'animation de l'espace public.

Par ailleurs, un renforcement du dialogue et de la concertation entre la commune et les citoyens de SakietEddayer ainsi qu'une adoption de l'approche participative ont permis d'améliorer l'implication des citoyens dans la prise de décision. Ce même processus collaboratif a favorisé la création d'une unité de réflexion et de partenariat composée d'associations locales et de personnes ressources (universitaires, artistes, jeunes engagés...).

Parmi les autres résultats obtenus au sein de la commune de SakietEddayer, et suite au projet PEC, nous pouvons citer : l'élaboration participative du programme et du calendrier annuel d'animation culturelle de l'espace public « JninetEddayer », la signature de la charte du travail collaboratif entre la commune et une dizaine d'associations locales et l'élaboration d'un modèle de réalisation et de suivi du programme des activités fixé.

Résultats de l'action à la commune de Bargou

Du côté du projet « Eco Bargo », il a permis de renforcer les capacités des élèves de la commune et de développer leur potentiel en matière de citoyenneté et bonne gouvernance pour qu'ils deviennent les ambassadeurs de l'approche participative. Le jardin de la commune de Bargou a bénéficié d'un aménagement pour le transformer en un espace agréable.

La dimension genre était bien présente, toutes les activités sont sensibles au genre et expliquent comment tenir compte des situations différenciées des hommes et des femmes, des garçons et des filles dans l'aménagement et l'animation d'un espace public .

Générer une justice entre les hommes et les femmes dans l'espace public afin de :

Favoriser les espaces libres qui peuvent répondre à de multiples usages pour divers types d'usagers. Jeu d'eau - espace de détente - terrasse VS animation - évènements - manifestations.

Favoriser les activités qui attirent un public mixte (exemple : la danse ou des sports peu marqués hommes-femmes, tel le volley-ball, etc).

Faciliter l'appropriation à travers un mobilier qui doit être traité différemment s'adaptant à tout usager. En groupe, ou seul, âgé ou adolescent, femme ou homme, le mobilier créera ainsi un usage exclusif.

Pour les sites déjà aménagés, penser à créer de nouveaux usages.

Créer des ambiances bienveillantes pouvant réduire le sentiment d'insécurité des usagers.

- Penser perméabilité et fluidité de l'espace.
- Multiplier les lieux de rencontre (jardins partagés, espaces culturels, etc.)
- Veiller à l'aménagement des zones intermédiaires (pieds d'immeuble et espaces communs).
- Favoriser l'animation, la visibilité, la circulation fluide entre les espaces.
- Veiller à la présence dans toutes les réunions publiques de personnalités ou d'associations connues pour avoir une approche «de genre» ou une connaissance sur l'égalité des sexes.
- Augmenter le champ de vision permet de réduire les obstacles et limiter les situations d'isolement des personnes, ce qui permet de mieux voir les alentours et anticiper les difficultés éventuelles.
- Veiller à l'attractivité des équipements sportifs ou de loisir, pour les garçons et les filles, notamment par la signalétique.
- Faire la promotion du sport au féminin et en mixité .
- Penser à l'éclairage de tous les espaces publics...

2. COMMENT APPLIQUER LE MARKETING TERRITORIAL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES ?

MOTS-CLÉS : VALORISATION, BIENS HISTORIQUES, MARKETING TERRITORIAL

2.1. L'approche participative pour une gestion plus inclusive et durable des monuments historiques

On ne peut guère nier l'importance du patrimoine culturel qui représente l'empreinte du passé et qui permet à une population de prendre racine. Cela s'applique, tant au niveau national que local, à travers des villes et des communes où ont été érigés divers monuments historiques, témoignant des civilisations qui se sont succédées. En effet, les biens historiques, les traditions, les ressources naturelles, l'architecture d'un lieu ... reflètent l'identité locale.

D'autre part, la notion de patrimoine constitue dans ce cadre un facteur de développement local des régions. Valoriser les richesses dans un lieu permet d'optimiser son attractivité, et donc de rentabiliser son économie locale. Dans cette perspective, les communes se doivent de miser sur leur patrimoine culturel pour améliorer les conditions de vie de leurs populations. Cela ne peut être réalisé que par le biais d'une dynamique autour de la participation publique et l'engagement des citoyens pour la valorisation des biens historiques.

Pour atteindre cet objectif, notre projet de gestion des biens historiques est axé sur l'accompagnement des communes bénéficiaires pour impulser une gouvernance participative, qui s'oriente vers le marketing territorial participatif comme clé de la valorisation du patrimoine communal et du potentiel de renforcement des potentialités de la commune. Nous nous sommes intéressés à 3 communes, à savoir **Métlaoui, Tabarka et Mohamedia**. En effet, mettre en avant un patrimoine culturel repose sur la manière de le représenter, de le préserver et de le transmettre aux générations futures, d'où l'enjeu d'une bonne stratégie de marketing

territorial.

Par ailleurs, afin de concrétiser ce projet, il est primordial d'instaurer un dialogue entre les différentes parties prenantes et de favoriser l'action publique et la mobilisation des acteurs locaux. Ainsi, nous avons suivi une méthodologie basée principalement sur l'approche participative dans le but d'impliquer les citoyens, la société civile et les municipalités dans le processus de valorisation et de gestion des biens historiques.

En effet, pour mettre en œuvre le projet de gestion des biens historiques, nous avons suivi des étapes précises qui nous ont permis de collecter des recommandations quant aux actions à entreprendre et les initiatives axées sur la valorisation : signalétiques, visites, cartes... Les ateliers participatifs organisés et les sessions de formation auprès de la société civile et des membres du conseil municipal ont conduit à identifier le bien historique à réaménager et à valoriser, notamment dans la ville de Métlaoui, de Tabarka et de Mohamedia.

Nous avons commencé par identifier la société civile locale et les différentes parties prenantes présentes dans chacune des 3 régions. Ensuite, nous avons choisi des points focaux pour l'organisation des ateliers de recommandations.

Ces ateliers ont permis de présenter les principaux biens historiques et monuments culturels susceptibles d'être pris en considération pour une éventuelle amélioration ou un réaménagement en guise de valorisation.

Ils furent également l'occasion de mettre l'accent sur l'impact de la valorisation du patrimoine culturel à l'échelle locale, du marketing territorial et de l'action citoyenne pour favoriser le développement d'une commune.

Les participants ont pu choisir le monument à réaménager en termes de travaux et la manière de le valoriser, et ce, à travers des suggestions de promotion, d'amélioration et d'animation du bien en question. A noter que les citoyens ont pu également participer au processus à travers des ateliers durant lesquels ils ont pu exprimer leurs opinions et

donner leurs avis sur la façon de mettre en valeur leurs biens historiques locaux.

A la suite des ateliers et pour mettre en pratique le marketing territorial, nous avons eu l'idée d'organiser un concours photo. L'objectif était de valoriser le monument grâce à des actions, et quoi de mieux que les photos pour illustrer un lieu ?

Par ailleurs, et parce que les personnes concernées doivent maîtriser les principes d'une photo réussie pour achever leur mission, nous avons organisé une formation en photographie suivie d'une formation en montage vidéo.

Les deux formations devaient appuyer les participants et les parties prenantes en matière de valorisation visuelle de leur bien historique. Les représentants de la société civile et les responsables communaux, élus et administratifs ont pu bénéficier des formations, notamment de l'apprentissage de la prise de vue, recadrage... L'étape suivante fut un atelier participatif rassemblant la société civile et les cadres de la municipalité pour récapituler les formations réalisées.

Un atelier-visite guidée a été organisé pour mettre en pratique les enseignements théoriques et appliquer les nouvelles connaissances en photographie. Puis, une présentation des photos prises et la sélection de celles qui seront présentes sur la brochure relative à la région a été effectuée. Un autre atelier participatif a été organisé pour concevoir la brochure avec tous les détails afférents, notamment en ce qui concerne le contenu, qui sera disponible en 3 langues : arabe, française et anglaise.

2.2. La valorisation de l'église à Mévlaoui

Au niveau de la ville de Mévlaoui, les ateliers participatifs qui se sont déroulés avec les membres du conseil municipal, les citoyens et les représentants de la société civile, ont engendré des recommandations en termes de valorisation du patrimoine colonial historique minier. Les participants ont également opté pour la conception d'une brochure de marketing digital permettant de mettre en avant les atouts des biens historiques de la région.



- Dans un premier temps, nous avons organisé un atelier de concertation avec les OSC's et les citoyens, suivi d'un atelier de réflexion approfondie avec les OSC's.
- Dans un deuxième temps, une rencontre a eu lieu avec la mairesse de Mévlaoui, le secrétaire général et quelques membres du conseil municipal, en présence de la société civile, pour présenter le programme PEC et particulièrement la composante gouvernance et participation.
- Dans un troisième temps, une identification des besoins suivie d'une collecte de leurs recommandations ont eu lieu. Ces recommandations tournent autour de l'animation des monuments culturels choisis dans le cadre de notre projet de gestion des biens historiques.

Parmi ces recommandations, nous citons :

- La programmation d'une stratégie de marketing des monuments historiques, archéologiques et du patrimoine minier ;
- La réalisation de courts métrages et de vidéos promotionnels sur l'aspect touristique de la ville de Métlaoui ;
- La mise en place d'un partenariat avec les universités pour la création d'œuvres filmiques et de photographies.



La brochure a été conçue par le personnel communal, les citoyens et les OSC à l'issue d'une formation spécifique à la photographie et au montage vidéo afin de faciliter sa réalisation et doter les personnes concernées du savoir-faire requis en la matière. Suite aux formations, un concours aura lieu pour exposer les réalisations et sélectionner les plus belles illustrations du patrimoine choisi.

2.3. La restauration de la basilique de Tabarka

Le réaménagement et la valorisation de la Basilique de Tabarka a permis de se mobiliser autour du projet. Le comité de démocratie participative et de gouvernance ouverte a souhaité impliquer la société civile dans la mise en valeur de l'édifice ainsi que les jeunes tout en sensibilisant les citoyens autour de l'importance du patrimoine historique de la commune. Plusieurs formations sont prévues, essentiellement des formations à destination des futurs guides ainsi que des formations en photographie et vidéo pour permettre à la commune de créer une maquette de marketing territorial.

2.4. La transformation du Hammam El-Bey à Mohamedia



A Mohamedia, la même approche de marketing territorial a été suivie puis validée durant un atelier de concertation ayant eu lieu en juin 2019. L'approche s'est ensuite poursuivie à travers des ateliers de formation au marketing territorial et à la photographie/vidéo.

2.5. Les résultats

Le réaménagement et la valorisation d'un bien historique a permis de renforcer le lien entre le tissu associatif, les citoyens et la commune. En effet, faire participer les citoyen.ne.s et les organisations de la société civile (OSC) dans le processus de gestion et d'animation d'un bien historique pour enrichir l'offre culturelle locale permettra, d'une part, l'amélioration effective du patrimoine culturel de la commune, et d'autre part, l'ancrage des principes de l'approche participative et de la bonne gouvernance communale.

D'ailleurs, les ateliers ont été fortement marqués par la dynamique et l'engagement des participants qui se sont montrés intéressés et très motivés. Plusieurs d'entre eux sont impressionnés par les biens historiques locaux et certains autres ne connaissaient même pas leur existence. Les participants ont pu s'impliquer dans la gestion du patrimoine culturel de leur région, et ce, en instaurant les principes de bonne gouvernance.

En guise de résultats généraux concernant le projet de valorisation des biens historiques, les 3 communes ont pu bénéficier des acquis suivants :

- Le réaménagement et la valorisation des biens historiques ;
- L'implication de la commune et de la société civile dans la gestion de leurs biens historiques ;
- Le renforcement des liens entre le tissu associatif, les citoyens et la commune ;
- La sensibilisation des citoyens autour de l'importance du patrimoine historique de la commune ;
- La création d'une brochure pour promouvoir la région.

3. COMMENT LUTTER CONTRE LE FAIBLE CIVISME FISCAL DANS LES COMMUNES TUNISIENNES ?

MOTS-CLÉS : IMPÔT, RECOUVREMENT DES TAXES, CIVISME FISCAL, AFFAIRES FISCALES LOCALES

3.1. L'approche participative favorise l'augmentation des recettes fiscales

Les collectivités territoriales jouent un rôle prépondérant en matière de gestion des affaires locales qui nécessitent, d'autre part, la mobilisation des ressources fiscales. Le système fiscal constitue un instrument de politique économique et sociale et permet aux collectivités de disposer des ressources financières requises à la couverture de leurs dépenses publiques ainsi qu'au développement local de leur territoire. En effet, les taxes locales collectées représentent une importante part des prélèvements obligatoires des recettes fiscales locales. Elles permettent, entre autres, de financer les dépenses et les éventuels projets. Dans ce contexte, la gouvernance et les différentes parties prenantes disposent d'un rôle primordial afin d'optimiser l'exploitation de ce potentiel fiscal local et favoriser les financements durables.

Par ailleurs, il est nécessaire d'amener les contribuables, qui sont les citoyens, à participer au fonctionnement du système d'imposition, à travers le respect des obligations qui en découlent. Payer ses impôts relève de l'intérêt de tout le monde et permet de rendre le système fiscal plus efficace. Néanmoins, la majorité des citoyens ne bénéficient pas d'une compréhension approfondie et des motivations pour enclencher cette dynamique et participer à l'optimisation de la gestion des affaires fiscales locales. Ce manque de civisme fiscal est dû à diverses raisons, notamment l'absence de confiance dans l'administration. Par conséquent, plusieurs individus ne payent pas leurs taxes locales. Afin de renverser cette situation et réduire les perceptions reçues par les citoyens, il faut les impliquer davantage au système, au processus et à l'action intrinsèque

du paiement de l'impôt. Dans ce sens, une approche participative axée sur l'influence de la perception du système fiscal par les contribuables et leur consentement à aller payer leurs taxes est la solution adéquate.

3.2. L'éducation citoyenne au civisme fiscal à Sidi Hassine

L'approche participative mise en œuvre dans la commune de Sidi Hassine a permis d'accompagner et d'appuyer la commune pour l'implémentation d'une solution informatique de recouvrement des taxes. L'action vise à mobiliser les citoyens pour qu'ils régularisent leur situation fiscale locale. Afin de les persuader de le faire, une campagne de sensibilisation a été organisée par les parties prenantes (associations, jeunes, conseillers municipaux ...). Toutefois, une vulgarisation de l'information est demandée afin de pousser le citoyen à passer à l'action et à payer ses impôts.



La campagne de sensibilisation s'est donc basée sur l'affichage de panneaux de sensibilisation ludiques et intrigants, notamment pour attiser la curiosité des citoyens. Les panneaux ont été mis en place sur toute la localité dans le but de couvrir le maximum de zones et atteindre le plus de citoyens. D'autre part, des équipes de jeunes se sont mobilisées dans les espaces publics pour sensibiliser les citoyens, des visites de porte à porte pour toucher la population ont également été réalisées.

Suite à cette mobilisation, la municipalité de Sidi Hassine a pu augmenter ses ressources financières à travers l'engagement des citoyens qui ont répondu à la campagne de sensibilisation.

Dans une perspective d'instaurer un processus participatif qui renforce la confiance entre la municipalité et les citoyens, le conseil municipal, les corps administratifs et les associations ont décidé de montrer et mettre en valeur l'impact d'une contribution citoyenne, notamment en matière de paiement des impôts, et ses résultats sur le quotidien des différents citoyens.



À cette étape, une initiative a été lancée dans le but d'aménager une sorte de rond-point et de concrétiser l'approche participative.

En partenariat avec l'école des architectes ENAU, un concours a été lancé au profit des étudiants pour sélectionner un groupe de créateurs qui participera à la création de son rond-point et à ajouter une touche artistique.

Le choix même de l'emplacement du rond-point fut opéré suite à la participation de toutes les parties prenantes. Les acteurs de ce projet ont pu mettre la main à la pâte durant tout le déroulement du processus, de la réflexion jusqu'à la concrétisation.

3.3. Les résultats de l'action à Sidi Hassine

L'action à Sidi Hassine a permis de toucher plusieurs personnes et de créer un impact au niveau de la compréhension de l'importance du système fiscal, ainsi que :

- L'augmentation des ressources financières de la commune ;
- La sensibilisation des citoyens quant à l'importance de payer les taxes ;
- La vulgarisation de l'action municipale et du dispositif fiscal ;
- Le renforcement du lien entre le tissu associatif, les citoyens et la commune ;
- La contribution au renforcement de la démocratie participative au sein de la commune.

4. COMMENT L'INITIATIVE CITOYENNE PEUT MENER AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ?

MOTS-CLÉS : INITIATIVE CITOYENNE, GOUVERNANCE LOCALE, PARTICIPATION CITOYENNE

4.1. La démarche participative comme outil ancré dans la réalité tunisienne

Soutenir les actions citoyennes contribue fortement au développement des communes. En effet, ces actions constituent un des principaux leviers de croissance locale. Valoriser la démarche participative par un accompagnement des initiatives citoyennes ne peut être qu'efficace en matière de consolidation des liens entre le tissu associatif et communal et de conception de projets durables.

Dans ce cadre, deux initiatives citoyennes ont été accompagnées par le programme dans les communes de **Tozeur** et de **Houmet Souk**. L'objectif est d'améliorer les modalités de gouvernance et de participation citoyenne dans les affaires communales, à travers un soutien aux initiatives et projets locaux. Les participants ont eu l'opportunité de planifier ensemble les projets, ce qui a mis les acteurs en collaboration et a créé une nouvelle dynamique basée sur l'entente et la cohésion.

L'initiative citoyenne dans la commune de Tozeur consiste à développer une application informatique visant la constitution de 2 registres, conformément à l'article 30 du CCL et au décret n° 2019-401 du 6 mai 2019, fixant les conditions et les procédures de la mise en œuvre des mécanismes de la démocratie participative (citées à l'article 30 du Code des collectivités locales). Les 2 registres sont relatifs aux associations intervenant dans le territoire de la commune et aux récapitulatifs des avis et des questions des citoyens de la commune.

La mise en pratique de ces registres est mise sous la tutelle de la commission permanente de la démocratie participative de la commune, pour permettre le respect des directives du décret. L'objectif de cette application est d'enregistrer les 20 associations existantes sur le territoire communal et qu'au moins 1000 citoyens l'utilisent pour soumettre leurs

avis. Pour promouvoir cette application, une vidéo de vulgarisation a été réalisée, ainsi que des flyers et des passages radios. Afin de concrétiser ces projets d'initiative citoyenne, des formations communication, en planification des projets communaux et en gouvernance participative ont eu lieu.

L'initiative citoyenne dans la commune de Houmet Souk était axée sur l'organisation d'une foire d'exposition où chaque association possède un stand de présentation pour se faire connaître et mettre en avant ses activités. Parallèlement, une animation pour les enfants et une visite guidée pour les écoliers au sein de la municipalité ont été effectuées dans le but de rapprocher la commune de la société civile.

A l'issue de la foire des associations, une charte commune a été présentée. La charte englobe les rôles, les obligations et les champs d'interventions de chaque partie prenante, à savoir la commune et la société civile. La charte participative de la commune de Houmet Souk a été ratifiée par 37 associations locales, en présence de 200 personnes.

4.2. L'initiative citoyenne réalisée à Tozeur

Le projet Sijilni à Tozeur a consisté en le développement d'une plateforme numérique permettant aux habitants de la commune de s'inscrire au registre des citoyens et de la société civile de Tozeur, et par la suite de déposer leurs avis et questions dans le deuxième registre, selon les 6 catégories stipulées par le décret 401 de 2019.

La réalisation de l'action citoyenne à Tozeur a impliqué des ressources et des compétences locales : tous les collaborateurs sont originaires de Tozeur. Ce choix important permet de mieux cerner les problématiques et de présenter des solutions adaptées, étant donné qu'ils connaissent la région et les besoins de la commune. Nous avons également impliqué le bureau municipal dès le démarrage du projet. D'ailleurs, une concertation sur l'idée du projet a eu lieu et a permis une meilleure adhésion des membres.

Pour y arriver, un processus

d'accompagnement a été mis en place et plusieurs étapes ont été suivies, à commencer par :

- La désignation de deux agents pour gérer les registres, à savoir une présidente du bureau des registres de participation citoyenne et une vice-présidente.
- La formation et l'explication du décret pour les agents désignés et les conseillers municipaux concernés, ceci à travers plusieurs rencontres et réunions à la commune.
- L'amélioration de la communication et de la visibilité du bureau dédié à cet effet, et ce à travers la création d'adresse email pour les agents et la conception et l'impression des cartes visites pour le maire, le vice-président du maire et les deux agents responsables du bureau des registres de participation citoyenne. Des portes noms en bois contenant le nom de la personne et sa fonction ont également été fournis aux agents. De plus, deux enseignes indiquant le bureau ont été placées ainsi que des banderoles et Xbanner ont été mis à la disposition de la commune pour s'en servir lors des événements de promotion de Sijili.

Après avoir formé l'équipe concernée et mis en place un bureau chargé du projet, des actions de communication ont été effectuées afin de sensibiliser le maximum de personnes quant à l'importance de l'action citoyenne et du projet Sijili :

- La vulgarisation du décret 401 a été possible grâce au passage radio avec la participation de la vice-présidente ;
- Le recours à une vidéo 2D qui explique les différentes composantes du décret ;
- La création de dépliants de sensibilisation pour expliquer le décret aux citoyens qui les consultent sur place dans la commune. Des portes dépliants ont aussi été livrés avec les supports papiers.
- Des formulaires de demande d'adhésion aux registres ont été élaborés et validés par la commune de Tozeur. Ces formulaires formeront un support papier pour la demande d'inscription et de dépôt des

questions et avis pour les personnes qui se déplacent directement au bureau des registres et qui trouvent des difficultés pour s'inscrire en ligne. Un guide d'utilisation a été conçu pour aider les responsables de la plateforme à expliquer son mode d'utilisation aux citoyens.

Par ailleurs, et afin de sensibiliser notre public cible de la commune de Tozeur à propos de l'importance de la participation citoyenne, des mugs contenant des articles et textes juridiques incitant à la participation citoyenne ont été imprimés et livrés à la commune.

Un atelier de formation sur les modes d'utilisation de la plateforme a été organisé, ainsi qu'une vidéo a été produite pour expliquer les modes d'utilisation du back office de l'application.

4.3. L'initiative citoyenne réalisée à Houmet Souk (Djerba)

Le processus de valorisation de l'approche participative dans la commune de Houmet Souk à Djerba s'est basé sur des formations et des ateliers participatifs.

- Les premières sessions de formation ont porté sur les notions de la bonne gouvernance et l'application de l'approche participative. Ces deux sessions ont rassemblé les représentants de la société civile et la commune, séparément.
- Ensuite, les deux parties prenantes ont été réunies lors d'ateliers participatifs pour une formation en communication et pour rédiger la charte.
- Des ateliers participatifs ont également été organisés pour mettre en place l'action citoyenne.



Dans un premier temps, les formations en approche participative ont permis d'assimiler ses bases et mettre le point sur son importance comme vecteur du développement local.



Dans un second temps, la formation en communication a permis aux participants de consolider leurs compétences en la matière. Par ailleurs, conscients du rôle primordial de la municipalité et des associations, et soucieux de l'efficacité du processus de développement de leur commune, les participants ont jugé qu'il fallait instaurer une charte qui veille à la bonne atteinte des objectifs communs. Environ 52 personnes ont assisté aux ateliers participatifs autour de l'élaboration de la charte, composée de 3 principes : le rôle de la municipalité ; le rôle des associations et l'engagement des deux parties

Afin de définir les différentes parties de la charte, des travaux de groupe ont été organisés. Les associations ont lancé une initiative durant ces travaux, selon l'article 78 du code des collectivités locales. L'initiative consiste à faire la demande pour constituer une commission de la société civile au sein du conseil municipal. La demande peut donner une place de participation des associations au cœur des travaux des commissions du conseil municipal, ce qui présente un réel avantage et un plus pour les deux parties.

Dans un troisième temps, les parties prenantes se sont mobilisées pour planifier une action citoyenne. Des mini-actions ont été présentées et défendues par chaque groupe. A la fin de la session, les participant.e.s se sont mis d'accord sur une action globale commune qui englobe 3 propositions parmi 4 présentées. L'action citoyenne choisie est composée de 3 activités principales : une foire d'exposition

4.4. Les résultats des actions à Tozeur et à Houmet Souk

- L'enrichissement en matière de communication et de partage d'expérience entre la commune et la société civile ;
- La création d'un réseau et d'un lien entre la commune et le tissu associatif ;
- La réalisation d'une action citoyenne bénéfique et ayant un impact sur le développement local de la commune ;
- Le renforcement des capacités des communes en matière d'approche participative, gouvernance locale et initiative citoyenne.

Résultats de l'action dans la commune de Tozeur

Le projet autour de l'initiative citoyenne à Tozeur a permis la création d'un bureau au sein de la commune, chargé de la gestion et de la saisie de registre de la démocratie participative conformément à l'article 30, du décret 401, 2019. Les citoyens sont sensibilisés par rapport à l'importance de la participation citoyenne à travers la vidéo de vulgarisation, les flyers et les passages radios. D'autre part, la création d'une plateforme d'enregistrement et de la gestion du registre de la démocratie participative, à savoir un espace virtuel partagé, avec des questionnements, propositions et avis des citoyens et de la société civile locale, a été effectuée.

Par ailleurs, les sessions de formation et les ateliers se sont déroulés d'une façon interactive et en se basant sur les expériences des participants et les travaux de groupe. Ce partage d'expériences a constitué un enrichissement pour chacune des deux parties (commune et société civile) et permet aux participants de renforcer les liens.

Résultats de l'action dans la commune de Houmet Souk

Au niveau de la commune de Houmet Souk, les sessions de formation ont engendré un renforcement du tissu associatif et une consolidation des notions autour de la gouvernance locale. Il a également amélioré les relations entre les parties prenantes, surtout que la situation entre les membres de la commune et les représentants de la société civile était critique, lors du démarrage du projet. En effet, les associations n'avaient aucune confiance en la municipalité. Un climat de tension s'était instauré depuis quelques temps laissant place à des conflits et des freins quant au lancement d'éventuels projets.

Les formations ont fait comprendre aux parties prenantes l'importance d'établir un dialogue permanent et d'instaurer le respect mutuel et le principe de partenariat. Chaque partie prenante a appris à reconnaître le rôle de l'autre. Ce fut l'occasion de faire connaître les principes de base de l'approche participative et de la détailler sous tous les angles. Les travaux de groupe ont facilité les échanges entre les associations et les membres de la municipalité. Les membres des associations ainsi que ceux de la municipalité ont pu comprendre l'influence de l'approche participative dans la bonne gestion des projets communautaires et la contribution de chacun dans sa réussite et son achèvement.

5. COMMENT FAIRE ÉMERGER LA COMMUNE AVEC DES OUTILS COMME LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) ?

MOTS-CLÉS : DÉCENTRALISATION, GESTION LOCALE, APPLICATION, SERVICES AUX CITOYENS

5.1. L'approche participative pour l'innovation territoriale

A l'heure de la décentralisation, la gouvernance se présente comme une solution pour une meilleure gestion locale. Par ailleurs, et face aux évolutions des pratiques démocratiques en Tunisie, l'approche participative offre une issue pour impliquer davantage les citoyens à la prise de décision, et à la vie locale en général. Dans ce sens, le SIG, ou le système d'information géographique, est un outil qui facilite les services des communes et permet de mieux assurer les services de proximité aux citoyens.

Toutefois, mettre en place un tel système doit être le fruit d'un travail coordonné entre la municipalité et les citoyens, ce qui rend la tâche plus difficile étant donné que la majorité des personnes ne se sent pas concernée par cet outil. Dans ce cadre, une approche participative permet de prendre conscience de l'importance du SIG, notamment au niveau de la commune de **Dar Chabanne Fehri** et d'**El Mourouj**.

Dans un objectif de mettre en œuvre le SIG, et implémenter l'appropriation citoyenne, le lancement d'une action de vulgarisation et de sensibilisation s'est avéré nécessaire.

L'action vise à améliorer la compréhension du système et de son utilité, d'une part, de l'assimilation de l'approche participative et du renforcement du lien entre les parties prenantes, d'autre part. Dans ce sens, des sessions de formation et des journées de sensibilisation ont eu lieu, notamment au profit des responsables communaux, des membres du conseil municipal et des représentants de la société civile.

Les participants ont pu se familiariser avec le SIG, son utilité, son fonctionnement et son application.

Pour pouvoir mettre en place ce type de système et alimenter sa base de données, les citoyens doivent être impliqués, c'est pourquoi, un bon plan de communication autour du sujet doit être établi. Ainsi, des ateliers participatifs ont eu lieu au sein des deux communes pour définir la cible, les outils de communication à privilégier, les personnes responsables pour travailler sur le texte de vulgarisation... Le projet a bénéficié d'un accompagnement pour créer un plan d'actions, et ce, sur tous les niveaux de communication, notamment pour chaque message à diffuser et sur tout type de canal (internet, réseaux sociaux, passage radio, affiche...).

5.2. Sensibiliser la commune de Dar Chaâbane El Fehri au SIG

Afin de répondre aux besoins des citoyens d'être impliqués davantage dans la vie locale, et indirectement résoudre la crise de confiance actuelle envers les institutions, des actions basées sur l'approche participative doivent être réalisées. C'est dans ce cadre que l'action de vulgarisation et d'appui à la communication des SIG de la commune de Dar Chaâbane El Fehri a été entreprise. Des journées de formation et de sensibilisation au profit des parties prenantes ont eu lieu, notamment :

- Les directions techniques et administratives de la commune ;
- Les membres du conseil municipal ;
- Les associations et la société civile.

La première session de sensibilisation au profit des responsables administratifs et techniques de la commune ainsi que des membres du conseil municipal avait pour objectif d'initier théoriquement les participants au SIG, notamment :

- La définition du SIG ;
- L'unité SIG de la commune ;
- Les perspectives d'évolution de l'unité SIG ;

- Le citoyen et son implication pour alimenter les données géographiques.

La deuxième session de sensibilisation fut au profit des associations et des représentants de la société civile. Il s'agit de la même formation théorique proposée au profit des élu.e.s et des agents de la commune, à l'exception de la partie technique, qui fut allégée. Outre la définition du SIG, la formation a englobé des thèmes différents, notamment :

- L'importance des plateformes participatives et l'implication du citoyen dans le bon fonctionnement du SIG, et donc le bien-être et la sécurité de la population ;
- L'importance de développer des outils pour la création d'une base de données communale et urbaine au sein de la commune.

Suite aux sessions de formation/sensibilisation, des ateliers participatifs ont été organisés dans les locaux de la commune, suivi par des interventions en ligne et au niveau d'un groupe Facebook créé dans le but de continuer la préparation du texte de vulgarisation et l'esquisse du plan de communication du SIG de la commune.

Les ateliers ont rassemblé les membres du conseil municipal, les administrateurs et techniciens de la commune ainsi que les représentants des associations et de la société civile, dans une approche basée sur le dialogue. L'objectif de ces ateliers est d'assurer une communication optimale autour du SIG ainsi qu'une vulgarisation de l'outil pour une meilleure compréhension de son impact et une forte implication de la population dans la constitution de la base de données.

Les ateliers participatifs ont permis de :

- Définir la cible et les outils de communication SIG ;
- Définir les grandes lignes d'un texte de vulgarisation du SIG ;
- Former des groupes (et désigner des responsables) pour travailler sur l'élaboration du texte de vulgarisation et

des outils de communication.

- Proposer une note de service pour communiquer autour de l'unité SIG et de son évolution.

Quatre groupes de travail ont été formés, à savoir un représentant de la société civile, un représentant du conseil municipal et un représentant de l'administration.

Chaque groupe a identifié et proposé des cibles et des outils de communication autour de l'unité SIG de la commune. Toutes les propositions ont été rassemblées, afin de pouvoir ressortir les plus pertinentes et établir une liste définitive des cibles et des outils, et ce, de manière participative et collaborative.

Les principales cibles identifiées sont

- Les détenteurs de données géographiques (SONEDE, STEG, ONAS...);
- Les institutions universitaires ;
- Les institutions éducatives et les maisons de jeunes ;
- Les citoyens ;
- Les chefs des secteurs ;
- La société civile.

Pour communiquer autour de l'unité SIG de la commune auprès des différentes cibles identifiées, plusieurs outils ont été identifiés :

- Une Note de service descriptive de l'unité SIG ;
- Une Carte de l'évolution de la mission de collecte des données ;
- Des Interviews ;
- Des Spots de communication (Radio, Vidéo, et site web) ;
- Des flyers, posters, etc. ;
- De la communication directe/présentielle.

Également, des supports matériels et immatériels ont été utilisés pour transmettre les messages, notamment :

- Les réseaux sociaux (page facebook de la commune) ;
- Le site web officiel de la commune ;
- Le courrier électronique ;
- Le courrier papier ;
- L'application mobile de la commune ;
- La radio locale, régionale et nationale ;
- La télévision
- La presse écrite et digitale ;
- Les journées d'information ;
- Les réunions ;
- Les forums participatifs.

Le texte de vulgarisation du SIG a été rédigé par les différents participants aux ateliers participatifs, et ce, en impliquant les différentes parties prenantes, de manière participative. Il est la base pour alimenter la plupart des outils de communication du SIG. Le texte est simple, compréhensible, facile à assimiler, avec le moins de mots techniques. Il s'agit surtout d'un texte qui raconte une histoire afin de toucher les cibles. Le texte a été rédigé avec le dialecte tunisien en essayant d'adapter un ensemble de connaissances techniques et scientifiques, relatives aux SIG, de manière à les rendre accessibles à une communauté non spécialiste.

5.3. Sensibiliser la commune d'El Mourouj au SIG



L'action de vulgarisation des SIG dans la commune d'El Mourouj s'est déroulée de la même manière que pour Dar Chaabane El Fehri. Le processus a impliqué les divers intervenants, y compris les élus,

l'administration de la commune et la société civile. Les participants ont pu bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation du texte de vulgarisation et la mise en place d'une stratégie de communication autour de l'outil. Cet appui fut effectué à travers les formations et les ateliers participatifs.



5.4. Les résultats des deux actions de sensibilisation

L'action entreprise dans les communes de Dar Chaâbane El Fehri et El Mourouj concernant la communication sur le SIG a permis de dégager plusieurs avantages, entre autres :

- Le renforcement du lien entre le tissu associatif, les citoyens et les deux communes de Dar Chaabane Fehri et d'El Mourouj.
- La vulgarisation de l'action municipale et de l'outil SIG ;
- La sensibilisation des citoyens pour encourager la participation citoyenne dans la gestion locale en collaboration avec les pouvoirs publics locaux ;
- Le renforcement des capacités des communes à travers des formations et des ateliers organisés.

6. COMMENT INSTAURER UNE APPROCHE JEUNESSE ET GENRE DANS L'ÉLABORATION D'UN PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT (PAI)?

MOTS-CLÉS : GENRE, PAI, PROJETS D'INVESTISSEMENT, SENSIBILISATION, EXPERTISE LOCALE

6.1. Pour un PAI sensibles aux jeunes et au genre

Le Plan d'Investissement Annuel (PAI), retrace les projets d'investissement et les projets de proximité de chaque commune au cours de l'année à venir. Il concrétise les orientations à moyen terme approuvées par le conseil municipal et fixe les priorités de la commune en vue d'améliorer les services rendus à la population.

D'autre part, l'intégration du genre dans les affaires locales fait désormais partie intégrante des recommandations internationales, mais également des politiques nationales développées en Tunisie depuis plus de 20 années, et qui œuvrent à garantir une égalité des chances entre les femmes-hommes. Cette dynamique initiée sur le plan national a concerné particulièrement des projets stratégiques. Aujourd'hui, nous assistons à une nouvelle orientation se rapportant au contexte de la centralisation et qui vise élaboration d'initiatives pour une meilleure égalité entre les sexes dans les municipalités.

Dans cette optique, nous retrouvons dans le code des collectivités locales adopté par l'assemblée des représentants du peuple une approche genre transversale. Ainsi, le législateur a prévu la nécessité de prendre en compte la parité et l'égalité des femmes lors de l'adoption des plans de développement local et l'élaboration du budget et les programmes et plans de développement.

Malgré l'existence de mécanismes d'appui œuvrant pour l'égalité de genre en Tunisie, les notions relatives au genre au niveau conceptuel et pratique demeurent abstraites pour les municipalités, d'où l'implantation de renforcer leurs capacités en la matière.

En effet, certaines communes négligent la question du genre dans la mise en place de leur PAI, même si elles adoptent leur réalisation suivant une approche participative.

Un diagnostic et un établissement de PAI en intégrant l'approche genre est nécessaire pour prendre en compte cette question et apporter des solutions et des interventions adaptées, ce qui impacte le développement local et la qualité de vie des citoyens. L'approche participative permet de renforcer les capacités de ces communes tout en les sensibilisant à cette problématique.

C'est dans ce cadre que les projets PAI ont été élaborés dans les communes de **Bizerte** et **Chihia**.

La mission autour de la réalisation de PAI sensible aux jeunes et au genre a permis l'organisation de sessions de formation. Ces formations avaient pour objectif de renforcer les capacités de la commune à intégrer l'approche genre et les jeunes dans le déroulement des rencontres participatives et dans le processus de l'élaboration du PAI.

Les formations et ateliers participatifs ont également amélioré les connaissances et les compétences des parties prenantes en matière de planification municipale /locale, et les ont sensibilisées à privilégier la question du genre et des jeunes dans la préparation des rencontres participatives du PAI.

Des recommandations méthodologiques ont été dispensées lors de séances d'accompagnement dédiées aux responsables communaux et des séances de diagnostic ont eu lieu dans les deux communes pour évaluer les outils dont elles disposent, et ce, dans le but de renforcer la perspective genre.

Il est à noter que deux expertes ont accompagné les communes dans l'élaboration de leur PAI, à savoir des expertes communales, ce qui renforce l'expertise locale dans la logique du programme.

6.2. Appliquer la démarche participative pour l'élaboration d'un PAI sensible aux jeunes et au genre à Bizerte

Afin d'assurer un appui dans la réalisation de PAI sensible aux jeunes et au genre dans la commune de Bizerte, nous avons suivi des étapes pratiques basées sur l'approche participative et l'implication des différentes parties prenantes.

Dans un premier temps, nous avons commencé par une analyse préliminaire de la situation institutionnelle se rapportant au genre dans la municipalité de Bizerte, à travers une collecte de données. Un manque d'information sur la distribution des postes au sein de la commune et la représentation des hommes et des femmes dans la structure, ainsi que l'absence de toute initiative quant à l'intégration du genre, ont été détectés. Le diagnostic de la situation a également comporté une analyse SWOT afin de positionner la démarche d'appui par rapport aux perspectives établies par la commune de Bizerte en vue d'une meilleure égalité des chances entre les sexes.



Dans un deuxième temps, nous avons procédé à l'application de la technique "Geuder Coaching". Il s'agit d'une méthode d'accompagnement personnalisé qui se base sur la situation présente et le vécu de l'accompagnement. L'objectif étant la conception d'un programme et d'un plan d'action permettant d'atteindre les résultats en peu de temps et d'opérer des changements ressentis.

Cette approche a permis aux participants d'approfondir leurs connaissances et leurs performances relatives au genre pour pouvoir se positionner, à terme, comme

« acteurs ou actrices du changement ». La relation développée dans le cadre du "Geuder Coaching" invite à se centrer sur les priorités et les choix fixés, et permet de soutenir l'accompagnée dans le processus d'identification des freins qui pourraient entraver l'intégration du genre dans la réalisation de PAI sensible aux jeunes et au genre.



Dans un troisième temps, et pour consolider cette expérience, deux ateliers ont été organisés. Les ateliers ont porté sur les concepts relatifs à l'approche genre et à l'intégration de ce concept dans la réalisation de PAI de 2020.

Des journées de travail ont été également organisées dans les locaux de la commune de Bizerte pour rappeler les principes de l'approche genre et son rôle dans la garantie d'un accès équitable aux ressources.

Les ateliers ont insisté sur l'importance d'adopter une méthodologie de préparation du plan annuel d'investissement 2020 différente des années dernières, en favorisant une meilleure intégration des besoins des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité.

Par ailleurs, l'experte spécialisée en PAI a formulé des recommandations générales sur les étapes qui peuvent présenter une opportunité d'intégration des besoins des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, en ce qui concerne les démarches à suivre pour élaborer le PAI.

6.3. Appliquer la démarche participative pour l'élaboration d'un PAI sensible aux jeunes et au genre à Chihia (Sfax)

Afin de garantir une meilleure intégration des besoins des femmes, des jeunes et des groupes en situation de vulnérabilité dans la méthodologie d'élaboration de PAI dans la commune de la Chihia à Sfax, l'experte a suivi la même démarche que pour la commune de Bizerte.



Une analyse de la situation a été effectuée pour comprendre l'orientation globale et le positionnement de l'état de la commune par rapport au question genre et jeune. Un questionnaire adressé aux cadres municipaux a été distribué pour identifier les besoins, comprendre la situation générale et élaborer un diagnostic.



Ensuite, une intégration des compétences en approche jeunes et genre à travers des formations et des ateliers participatifs autour du sujet a été réalisée. Les formations furent également une occasion pour sensibiliser la commune sur l'intégration des jeunes et de l'approche genre dans les activités municipales.

6.4. Les résultats

Le projet d'accompagnement à la réalisation de PAI sensible aux jeunes et au genre dans Bizerte et Chihia a permis aux communes bénéficiaires d'aboutir aux résultats suivants :

- Les capacités des responsables communaux des deux communes ont été renforcées ;
- La sensibilisation à l'approche participative et à la question du genre ;
- La sensibilisation à la gestion participative en matière de PAI et l'impact du genre ;
- Le renforcement de l'expertise locale, notamment en matière d'élaboration des PAI.

03

RECOMMANDATIONS ET
BONNES
PRATIQUES

1. LES BONNES PRATIQUES PAR PROJET

Un encouragement de l'engagement des jeunes: le cas de la gestion des espaces publics

Au niveau de la gestion des espaces publics, l'expérience à Bargou a démontré qu'il est important de faire impliquer les jeunes dans la vie politique. Les élèves peuvent conduire le processus de changement s'ils sont sensibilisés et encadrés. Ils deviennent des ambassadeurs au service de la gouvernance locale. De plus, cette prise de conscience dès un jeune âge favorise l'émergence d'adultes des deux sexes, fortement concernés par l'initiative citoyenne, la démarche participative et le développement local. Cela engendre également d'instaurer un fort esprit d'appartenance.

Par ailleurs, les 3 expériences pilotes ont prouvé l'efficacité d'une démarche basée sur la coopération entre commune et société civile. En effet, le fait d'élaborer un calendrier d'activités de façon participative engendre une meilleure gestion de l'espace et l'implication des parties prenantes, étant donné qu'elles se sentent plus concernées et éprouvent un sentiment d'appropriation de l'espace commun.

D'autre part, dans le cadre d'une démarche participative, on est sûr de la réussite du projet. Plus la commune et les représentants de la société civile participent dans la mise en œuvre de l'aménagement de l'espace public et l'élaboration d'un planning pour l'animer, plus ils seront engagés dans sa bonne gestion et sa préservation.

Une implication des parties prenantes pour favoriser l'attractivité d'une commune : le cas de la gestion des biens historiques

Parmi les principales leçons tirées des projets autour de la restauration et la valorisation des biens historiques, c'est que les parties prenantes tendent à mieux préserver et gérer un monument, s'ils connaissent sa vraie valeur et sa contribution en termes de développement communal. En effet, une valeur historique peut influencer l'attractivité

de toute une région et devenir un catalyseur du secteur touristique. De plus, ce projet a permis de faire connaître des lieux culturels qui sont méconnus par les habitants eux-mêmes de la commune. Une valorisation du bien historique communal permet donc de promouvoir la richesse régionale et d'augmenter le tourisme intérieur. Les communes doivent miser sur le marketing territorial pour optimiser la gestion de leurs biens culturels et historiques et améliorer leur croissance.

D'autre part, former les parties prenantes aux bases de la démarche participative et au marketing territorial permet de créer des expertises au niveau des communes, en matière de promotion régionale. Les formations en photographie et montage vidéo favorisent également leur implication et leur offrent une occasion de promouvoir leur commune et d'identifier les aspects clés de son attractivité, pour les mettre en avant. C'est le cas de la brochure élaborée pour faire découvrir chaque commune et les biens historiques qui agrémentent la région.

Assurer un haut degré de civisme fiscal à travers une concrétisation de projets réels : le cas du recouvrement des taxes

La principale leçon que nous pouvons retenir pour le cas de Sidi Hassine, c'est que les citoyens doivent être capables d'apercevoir le fruit de leur contribution fiscale dans des projets réels, ou une éventuelle amélioration de leur qualité de vie au sein de la commune. En effet, on ne peut pas pousser les citoyens à payer leurs impôts sans les convaincre de leur importance dans le développement local. Dans ce sens, il faut leur montrer que les recettes fiscales collectées par la municipalité sont déployées pour des projets en leur faveur.

C'est le cas du projet autour du recouvrement des taxes à Sidi Hassine, où les citoyens ont pu bénéficier de l'aménagement d'un espace à l'entrée de la commune, une sorte de rond-point visible et artistiquement élaboré. Par ailleurs, une autre leçon qui peut être apprise de cette expérience pilote, c'est l'impact de la convention avec l'école nationale d'architecture.

En effet, le fait d'impliquer les étudiants de l'ENAU dans la réalisation de ce nouvel espace permet d'augmenter la visibilité autour du projet, d'augmenter l'engagement des jeunes et d'avoir un rendu esthétique et à moindre coût.

L'approche participative favorise l'entente et la réalisation des initiatives citoyennes

La principale leçon que nous pouvons apprendre des expériences pilotes à Tozeur et à Jerba, c'est qu'il faut impliquer la société civile pour pouvoir faire face au manque de confiance envers la commune. En effet, des tensions entre communes, représentants de la société civile ou d'autres collaborateurs, ont été détectées dès le démarrage de projet. Certains problèmes ont été perçus entre les membres du conseil municipal et les cadres administratifs au niveau de la commune. Afin de contrecarrer ce problème, il faut davantage impliquer les deux parties et les rassembler autour d'une table ronde. Ces réunions peuvent permettre aux parties prenantes de discuter, de s'exprimer et d'expliquer leurs points de vue.

Par ailleurs, élaborer une charte participative, qui doit être signée par la commune et les représentants de la société civile, constitue un cadre incontournable pour rendre toute action ou projet facilement applicable. La charte signifie une transparence et une relation de confiance entre les diverses parties. Elle favorise la coordination et la coopération pour réunir les ressources et respecter l'indépendance et la différence. En plus, la municipalité et les associations n'assument pas les mêmes engagements et n'ont pas le même rôle. D'où l'importance de créer une charte qui définit le champ d'intervention de chaque partie et la reconnaissance des engagements de chacun.

L'importance de vulgariser la communication municipale pour toucher plus de cibles

Dans le cadre d'une sensibilisation à l'importance du SIG, nous pouvons dire que la vulgarisation des textes communiqués par la commune constitue une clé vers une meilleure perception et compréhension des

éventuels projets communaux. En effet, les citoyens ont généralement tendance à négliger l'action municipale, ou à ne pas être capable de comprendre l'étendue de son envergure.

Par ailleurs, et afin d'élaborer un texte de vulgarisation qui touche les différentes catégories et parties prenantes, ce dernier doit être créé à partir des personnes concernées eux-mêmes, d'où l'intérêt de l'approche participative. Une démarche collaborative permet une meilleure gestion des affaires publiques et offre aux communes l'opportunité de répondre au mieux aux besoins de leurs citoyens, qui se sentent plus impliqués et concernés par la vie locale. Il suffit de convoquer les parties prenantes et de les impliquer dans la prise de décision et dans la vie politique pour remarquer l'amélioration de l'engagement citoyen.

Prendre en considération les femmes et les jeunes dans l'élaboration du PAI

L'établissement du PAI doit prendre en compte les jeunes et l'approche genre, pour avoir des résultats adaptés et apporter des solutions concrètes qui améliorent la qualité de vie des citoyens. En effet, certaines communes élaborent leur PAI en se basant sur l'approche participative, mais excluent les jeunes ou les femmes. Que cela soit fait implicitement ou explicitement, il est important d'adopter une approche orientée jeunes et genre. La bonne pratique est de sensibiliser la commune à cette problématique et d'encourager le développement d'une expertise locale en matière d'élaboration de PAI sensible aux jeunes et au genre.

Par ailleurs, afin de garantir une meilleure intégration des besoins des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, une analyse doit être faite au sein de la commune pour avoir une idée sur son positionnement par rapport à l'accomplissement de cet objectif. Un diagnostic initial est donc primordial, suivi de formations en sensibilisation sur ces notions. Il faut également organiser des débats autour de ce sujet et formaliser les objectifs et les stratégies de genre pour sensibiliser encore plus la commune.

2. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, certaines recommandations générales doivent être faites pour que les communes puissent répondre au mieux aux besoins des citoyens et garantir un haut degré d'implication dans la prise de décision.

- Il est important que la commune mette en place des outils de participation citoyenne, tels que les enquêtes, les focus groupes, les ateliers de réflexion... ;
- Il faut aussi développer des mécanismes d'animation des quartiers afin d'assurer le bon déroulement des projets et les échanges entre commune et citoyens ;
- Il est nécessaire d'impliquer davantage la société civile et de renforcer le rôle des associations locales et des acteurs locaux dans les mécanismes de prise de décision, et ce à travers des chartes participatives et des conventions de partenariat ;
- Il est aussi intéressant de développer les outils de communication et de vulgariser l'information pour toucher toutes les catégories de citoyens ;
- Il est important de mener des projets innovants au profit des citoyens (des projets qui respectent l'environnement, qui utilisent les nouvelles technologies ou qui valorisent le respect des droits humains, par exemple).
- Il faut mettre en place des espaces de dialogue citoyen (forum, table-ronde...).

04

CONCLUSION

Ce guide de capitalisation de l'application de la démarche participative dans le cadre du programme PEC, proposé par la FNCT et le CILG-VNG, vise à capitaliser 13 expériences pilotes pour forger une culture commune autour de la gouvernance locale. Il offre un renforcement des capacités des communes grâce à des recommandations et bonnes pratiques dégagées des actions entreprises. Il ne s'agit pas d'un rapport prêt à l'emploi, mais d'une série de leçons pour instaurer les règles de base pour l'application d'une approche participative au sein des communes.

L'objectif principal étant le bon déroulement des projets communaux et l'amélioration des services de proximité fournis par la municipalité, au profit de ces citoyens. Ce guide récapitule les projets et fait ressortir l'essentiel pour une meilleure gestion participative et une implication adéquate des différentes parties prenantes et acteurs locaux dans le développement d'une commune.

Plusieurs leçons ont pu être tirées pour favoriser une meilleure gouvernance locale et une amélioration de l'engagement des citoyens dans la démocratie locale. Parmi les recommandations à préconiser, l'impact des outils de participation citoyenne mis en œuvre par la commune pour impliquer davantage ses citoyens. Les mécanismes d'animation au niveau des quartiers jouent également un rôle de taille et poussent les citoyens à échanger sur de nombreux projets.

Dans ce sens, les associations occupent une place prépondérante et renforce le lien entre la commune et les citoyens, leurs actions doivent donc être valorisées, suivies et encadrées. D'autre part, vulgariser l'information et user de divers supports de communication pour véhiculer les messages offrent plus de visibilité quant aux actions entreprises par la commune. Enfin, les communes doivent mener des projets innovants et instaurer un dialogue permanent avec leurs citoyens pour garantir la réussite de tous ses projets.

